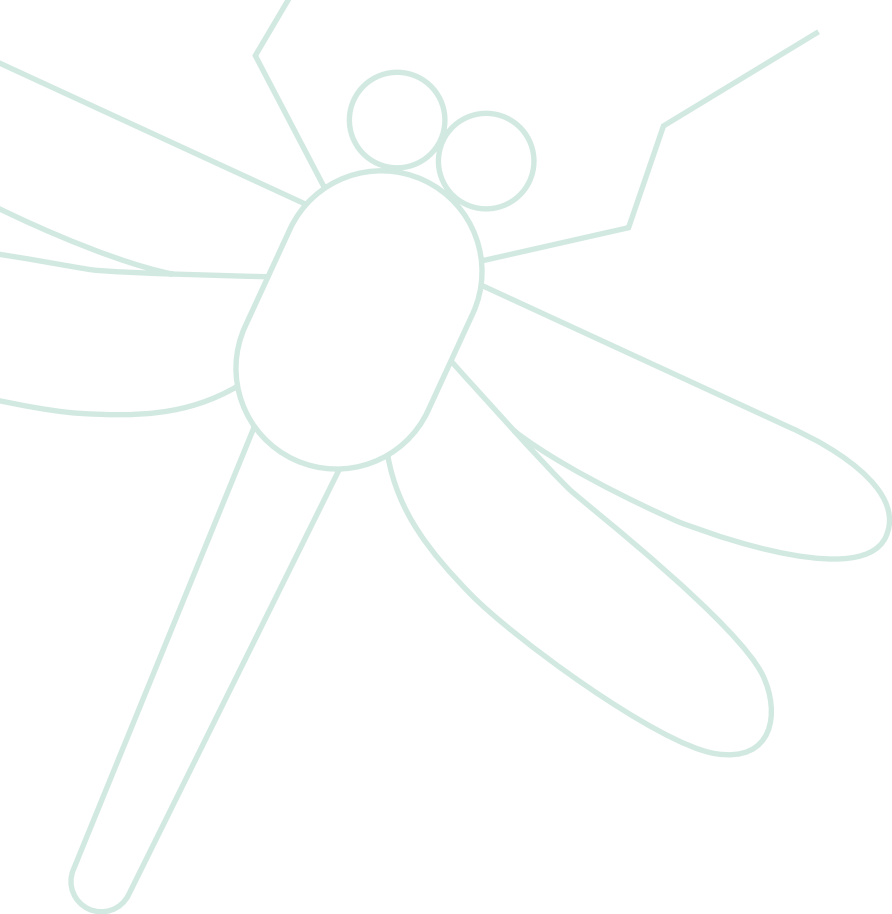


RAPPORT D'ACTIVITÉ 2021





RAPPORT D'ACTIVITÉ 2021

Création graphique : © pollenstudio.fr
Photographies entrées de chapitres : © unsplash.com
Photographies : ONF, sauf mentions contraires

Sommaire

04 – Édito

05 – Préambule

06 – L'année en chiffres

08 – Le fonctionnement du fonds

- 9. Conseil d'administration
- 11. Comité de sélection des projets
- 12. Comité consultatif d'investissement
- 12. Équipe du Fonds
- 13. Parties prenantes

14 – Mécènes et donateurs

- 15. Entreprises mécènes
- 17. Donateurs grand public

18 – Projets soutenus en 2021

- 19. Six domaines d'intervention
- 20. Projets financés par les entreprises mécènes et organismes
- 23. Projets financés par les dons des particuliers
- 24. Focus sur dix projets phares de 2021

34 – Événements et communication

- 35. Temps forts de l'année
- 37. Supports de communication

38 – Rapport financier

- 39. Compte Emplois-ressources
- 40. Redistribution des fonds par thématique



Édito



**Frédérique
Lecomte,**
Directrice

Les forêts sont un patrimoine inestimable. Réservoirs de biodiversité, puits de carbone, sources de bien-être et leviers de développement d'une économie verte : les forêts sont essentielles à l'Homme et la planète. Elles sont aujourd'hui au cœur des enjeux du réchauffement climatique et de la perte de la biodiversité, à la fois confrontées à des événements extrêmes qui les mettent en péril et solutions pour atténuer les effets des évolutions critiques à venir.

Conscients de ces enjeux, l'Office national des forêts (ONF) et sa filiale ONF Participations, qui assurent la gestion durable et la valorisation des forêts publiques françaises, ont créé fin 2019 le Fonds de dotation ONF-Agir pour la forêt. Ce fonds a vocation à amplifier la démarche de mécénat engagée depuis 30 ans par l'ONF avec les entreprises et à l'ouvrir au don des particuliers. Notre vision est que chacun puisse, à son niveau, réaliser un acte citoyen, se mobiliser et s'engager dans des actions concrètes pour préserver ce patrimoine naturel.

2021 est la deuxième année d'existence du Fonds. Passé l'effet de stupeur liée à la pandémie, dont les conséquences sociales et économiques ont été majeures et ont impacté notre lancement, 2021 s'avère une année très positive. La société civile est mobilisée et a conscience de la nécessité d'un engagement collectif pour la préservation de notre environnement.

La crise sanitaire a nettement renforcé le besoin de se ressourcer en plein air et de se reconnecter à la nature. La forêt, vécue comme un lieu d'exception et de bien-être, répond à ces aspirations. Nos concitoyens ont un vrai désir de forêt ! Selon une étude ONF-ViaVoice menée en mars 2021, 4 français sur 10 s'y rendent une fois par mois et 8 sur 10 ont le sentiment que la forêt les protège. Une raison pour en prendre soin !

Ainsi, l'engagement des entreprises dans le mécénat environnemental est plus que jamais porteur de sens. Aux côtés du fonds de dotation, elles peuvent développer leur politique RSE, soutenir des actions d'intérêt général concrètes dans les territoires, sensibiliser et mobiliser leurs collaborateurs. Elles prennent ainsi leur part de responsabilité dans la résolution des défis d'aujourd'hui et de demain. Malgré un contexte incertain, les entreprises ont répondu présentes à notre appel à la mobilisation : les partenaires historiques de l'ONF ont rejoint notre Fonds, et de nombreuses nouvelles entreprises se sont engagées.

En 2021, ONF-Agir pour la forêt a pris son envol. Nous avons pu compter sur la générosité de 90 entreprises mécènes et plus de 200 donateurs particuliers. Que tous en soient remerciés ! Leurs dons nous ont permis d'engager 74 projets menés à bien grâce aux forestiers de l'ONF.

Les projets soutenus par le Fonds s'inscrivent dans 6 thématiques. Cette année, c'est à nouveau la reconstitution des forêts touchées par les sécheresses et les crises sanitaires accentuées par le réchauffement climatique qui a mobilisé le plus de mécènes. La restauration des terrains après incendie a bénéficié du soutien financier le plus important, en lien avec la catastrophe qui a touché le Massif des Maures en août 2021.

En 2022, nous restons concentrés sur nos priorités : sensibiliser le plus grand nombre de nos concitoyens et les encourager à s'engager à nos côtés dans une démarche solidaire et durable pour la préservation du patrimoine forestier, si précieux pour les générations futures.



Préambule

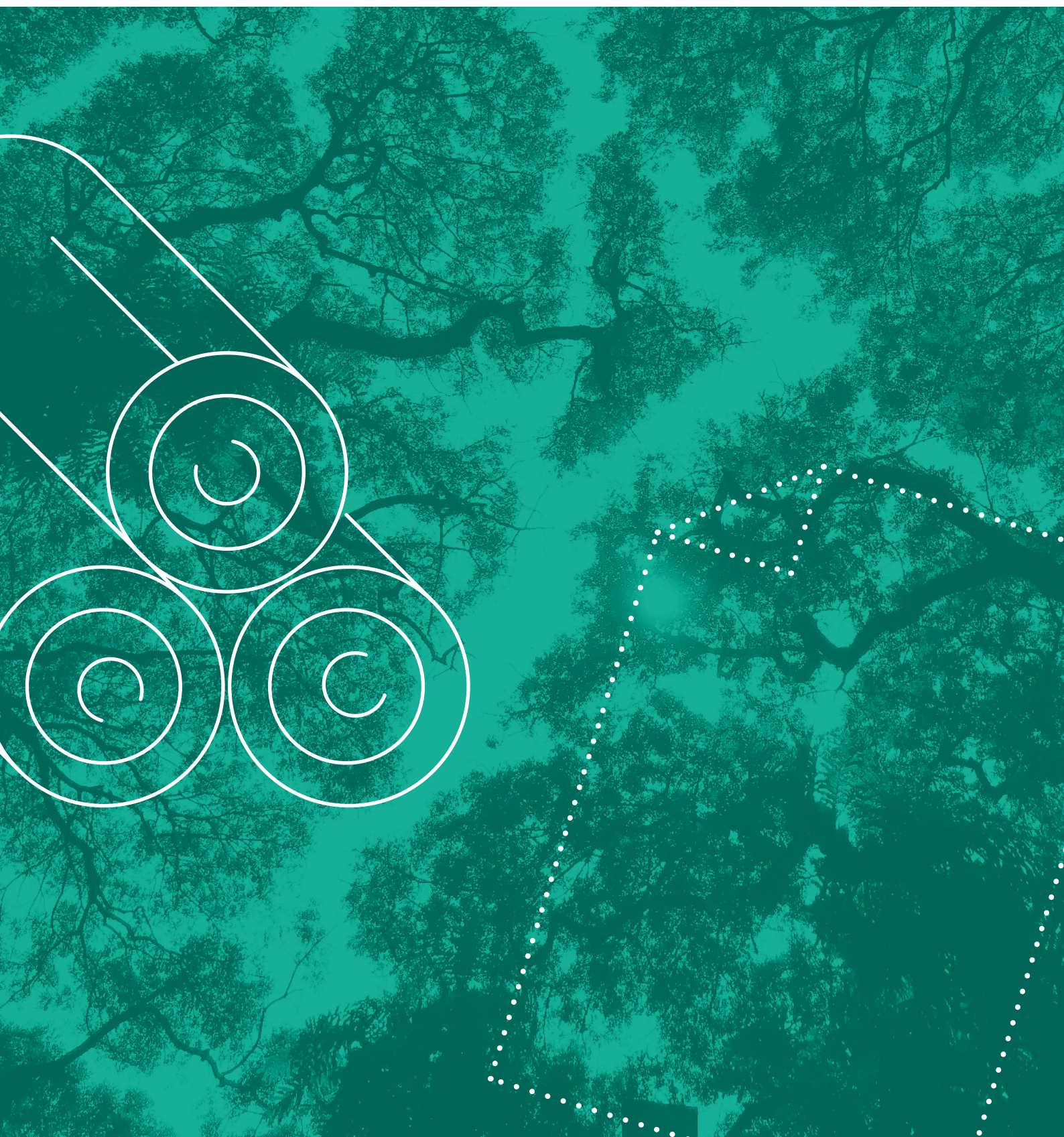
L'objet du Fonds

« Face aux enjeux considérables que sont le réchauffement climatique et la perte de la biodiversité et face à l'impact du développement d'évènements extrêmes sur la santé des peuplements forestiers et plus généralement sur l'économie, l'écologie et la société, le Fonds a pour objet de chercher et de mettre en place des solutions, en développant et soutenant en France les activités de protection et de mise en valeur de la forêt notamment publique et des milieux naturels associés, particulièrement dans les domaines de la réhabilitation et la reconstitution après catastrophe naturelle, la lutte contre les effets du changement climatique, la prévention des risques naturels, la préservation de la biodiversité, la sensibilisation et l'éducation à l'environnement, la protection du patrimoine culturel et naturel forestier et l'accessibilité de tous les publics aux espaces naturels. Le développement local, l'innovation et le dialogue avec la société sont au cœur de l'action du Fonds. »

Le Fonds ONF-Agir pour la forêt a été créé le 10 août 2019 par l'Office national des forêts (ONF) et sa filiale ONF Participations SAS (ONFP), deux opérateurs majeurs en matière de gestion et de valorisation des forêts publiques.

Le présent rapport d'activité concerne le deuxième exercice du Fonds du 1^{er} janvier au 31 décembre 2021.

L'année en chiffres



74 projets engagés



38 projets

*Planter et régénérer
pour demain*



14 projets

*Agir pour l'accueil de tous
les publics*



10 projets

Agir pour la biodiversité



2 projets

*Agir pour le patrimoine
historique et culturel*



4 projets

*Agir pour prévenir
les risques naturels*



6 projets

Innover pour la forêt



121 000 arbres plantés

soit environ 115 hectares
de peuplements reconstitués dans 60 forêts
publiques françaises



7 600 enfants sensibilisés

à la préservation des forêts et de leurs écosystèmes
durant des sorties scolaires en forêt en présence
d'animateurs ONF



10 essences résistantes

au changement climatique testées
dans des îlots d'avenir



**90 entreprises
mécènes**

Fonctionnement du Fonds

La gouvernance du Fonds est assurée par 3 instances : le **Conseil d'administration**, le **Comité de sélection des projets** et le **Comité consultatif d'investissement**.

Le Conseil d'administration est composé de 5 à 9 membres, répartis en 3 collèges, dans le but de partager des points de vue et des approches différentes, et de garantir la transparence de ses actions.

Organigramme

Composition du Conseil
d'administration
au 31 décembre 2021

Président



Olivier Rousset
Directeur général
adjoint de l'ONF

Collège des fondateurs



Benoit Fraud
Membre du Comité
Stratégique de la société ONF
Participations SAS



Françoise Le-Failler
Directrice de la communication
de l'ONF



Nathalie Barbe
Directrice des relations
institutionnelles ONF
de l'Outre-Mer et de la Corse

Collège des mécènes



Christophe Klotz
Directeur développement
durable de Nestlé France
pour Laboratoires Guigoz



Mélina Py
Directrice activités
Cognac de Martell

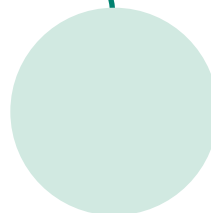


Sophie Lerman
Directrice générale Business
Cross-canal du Groupe Rosa
pour Linvosges

Collège des personnalités qualifiées



Benoit Reeves
Médiateur scientifique
et chef d'orchestre



Un poste vacant

Le Conseil d'administration s'est réuni 3 fois durant l'exercice 2021.

Le Conseil d'administration s'est également réuni à 2 reprises en séance de travail intermédiaire le 19 janvier 2021 et le 24 mars 2021.

14 avril 2021 ● ORDRE DU JOUR

1. Approbation du Procès-verbal du CA du 3 novembre 2020.
2. Présentation du bilan 2020 : bilan des actions et bilan financier ; présentation et approbation des comptes 2020 – Décision n°2021-01.
3. Marche des affaires.
4. Transformation du CDD de Chargée de développement mécénat en CDI. Décision n°2021-02.
5. Révision des statuts : gouvernance du Fonds. Décision n°2021-03.
6. Révision du programme du Fonds. Décision n°2021-04.
7. Programmation des prochaines réunions.
8. Questions diverses.

29 juin 2021 ● ORDRE DU JOUR

1. Approbation du Procès-verbal du CA du 14 avril 2021.
2. Marche des affaires.
3. Comité de sélection : point sur les projets.
4. Programme d'actions 2021 (développement, communication et ambassadeur) ; état d'avancement.
5. Suivi budgétaire.
6. Programmation des prochaines réunions.
7. Questions diverses.

16 novembre 2021 ● ORDRE DU JOUR

1. Approbation du Procès-verbal du CA du 29 juin 2021.
2. Point sur l'activité du Fonds.
3. Comité de sélection des projets : bilan des travaux, régularisation des mandats des membres. Décision n°2021-05.
4. Perspectives de résultats à fin 2021.
5. Bilan provisoire des actions 2021 et présentation du Programme 2022.
6. Évolution de règles de frais de gestion du Fonds et scénarii budgétaires. Décision n°2021-06.
7. Validation du budget 2022. Décision n°2021-07.
8. Création du Comité d'investissement : information, échange et propositions.
9. Projet de charte éthique : information et échange.
10. Programmation des prochaines réunions.
11. Questions diverses.



Le Comité de sélection des projets

EN 2021

55 projets

ont été examinés
et validés

—

33 projets

ont été proposés
à des mécènes potentiels

—

dont

21 projets

désormais financés
en totalité ou en partie

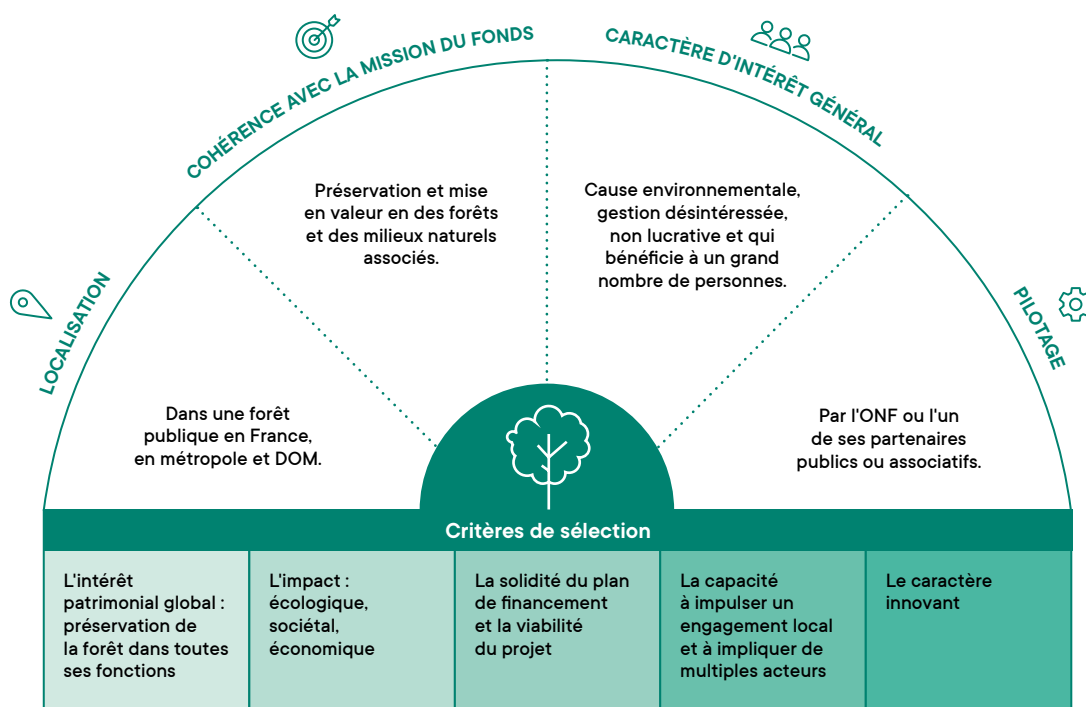
Le rôle du Comité de sélection est de sélectionner, parmi les projets qui lui sont proposés, ceux qui en conformité avec le programme d'action et d'émettre des avis consultatifs ou des recommandations sur les orientations de la politique du Fonds et la sélection des projets.

Le Comité s'est réuni 3 fois au cours de l'exercice 2021 : les 17 février, 30 juin et 18 octobre.

Composition du comité de sélection des projets au 31 décembre 2021



Les critères d'éligibilité et de sélection



Le Comité consultatif d'investissement

Le Comité consultatif d'investissement assiste le Conseil d'administration dans la définition et le suivi de la politique d'investissement du fonds de dotation. Les statuts prévoient qu'il soit composé de 4 membres (2 représentants de l'ONF et 2 personnalités extérieures).

La dotation n'ayant pas dépassé un million d'euros en 2021, la création de ce Comité n'est pas encore nécessaire.

L'équipe du Fonds



Frédérique Lecomte
Directrice



Leslye Lacroix
Chargée de développement
mécénat (remplacée pendant
5 mois par Sophie Bablon)

Les parties prenantes

Les fondateurs : ONF et ONFP

L'ONF et ONF Participations, en tant que membres fondateurs, sont des partenaires privilégiés du Fonds. Ils ont facilité, pour sa période de lancement et cette première année d'existence, l'administration du Fonds via une convention de prestation avec chacune des entités.

L'ONF communique régulièrement sur l'existence du Fonds et apporte de la visibilité aux actions et projets sur son propre site internet et ses réseaux sociaux.

Les porteurs de projet

En 2021, la quasi-totalité des projets ont été portés par l'ONF sur l'ensemble du territoire (métropolitain et outre-mer).

Les correspondants mécénat des directions territoriales de l'ONF présélectionnent en effet les projets proposés par les agences territoriales de leur région, au plus proche des territoires, et les proposent au financement du Fonds de dotation. Les projets sont ensuite mis en œuvre par les équipes de terrain de l'ONF.

En 2021, deux projets ont été réalisés en forêt communale, en partenariat avec les collectivités propriétaires, sous maîtrise d'ouvrage ONF.

Pour la première fois, un autre porteur de projet a bénéficié du soutien du Fonds : le Syndicat Mixte du Massif des Maures, pour la réalisation de l'étude de diagnostic de l'incendie dévastateur qui a touché le massif fin août. Ce portage a été monté en collaboration avec le Fonds RESPIR de la région PACA, dispositif spécifique au financement de projets forestiers. Cette évolution marque un tournant, puisque la restauration du Massif des Maures conduit le Fonds à soutenir un projet qui dépasse le strict périmètre de la forêt publique, pour répondre à une problématique de massif et d'intérêt général, qui dépasse les statuts de propriété.

Les partenaires

Pour la réalisation de l'ensemble de ces projets, de très nombreux partenaires sont mobilisés : partenaires institutionnels de l'ONF, collectivités, organismes de recherche, parc naturels régionaux, associations de protection de l'environnement, entreprises prestataires et d'insertion, etc.

Cette année, deux partenariats spécifiques sont à mentionner :

- un partenariat avec le dispositif RESPIR de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, qui facilite l'émergence

et le financement de projets forestiers en zone méditerranéenne et recourt aux compétences de notre Fonds pour le mécénat.

- un partenariat avec la Fédération Nationale du Bois et France Bois Forêt pour mobiliser les acteurs de la filière bois forêt autour du projet de Notre-Dame de Paris.

L'Institut national de la recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement (l'INRAE), participe au Comité de sélection des projets.

Mécènes et donateurs

The background is a solid teal color with a subtle, organic texture. A white dotted line starts from the left edge, curves upwards and then downwards, ending near the center. A white geometric shape, resembling a stylized arrow or a folded piece of paper, points towards the center. Below this shape, there is a white rectangular box containing a bright, multi-pointed starburst or sunburst graphic. At the bottom of the page, there are several vertical white lines of varying heights, creating a grid-like structure.

Après la période très difficile de l'année dernière et malgré le monde d'incertitude qui nous entoure, les entreprises ont répondu présentes en 2021. La plupart se sont recentrées sur leur raison d'être et se sont tournées vers le mécénat environnemental, porteur de sens pour l'avenir.

Entreprises mécènes

**90
mécènes**

nous ont apporté
leur soutien en 2021

dont

**72
nouveaux**

90 mécènes nous ont ainsi fait confiance et ont apporté leur soutien en 2021 (dont 22 ont donné via Hello Asso). Parmi ceux-ci, 16 sont des anciens mécènes de l'ONF qui ont rejoint le Fonds, témoignant ainsi de leur fidélité à nos valeurs et de leur attachement à la préservation des forêts publiques. 12 sont à nos côtés depuis 2 ans et 72 sont des nouveaux mécènes.

Le montant du mécénat d'entreprise et organismes sans but lucratif (Fondations, associations, etc.) s'élève à 2 834 667 € sur l'exercice 2021 (dont 15 242 € de dons en ligne via la plateforme Hello Asso).

GRANDS MÉCÈNES



MÉCÈNES



JAS HENNESSY & Co



fondation
septodont



BIENFAITEURS



DONATEURS



Donateurs grand public

36 271 €

Montant total
des dons des particuliers
tous moyens confondus

La mobilisation des donateurs sur la thématique environnementale s'avère similaire à l'année passée, sachant que peu de moyens de prospection y ont été consacrés. Malgré tout, 223 donateurs ont contribué via le site internet du Fonds (don en ligne par la plateforme Hello Asso), pour un montant total de 24 690 € sur l'exercice 2021. Soit un don moyen en ligne de 122 euros pour les particuliers.

S'y ajoutent 11 581 € de dons en chèques et virements directs, dont 98% du montant est issu d'opérations spéciales de collecte mis en œuvre par des partenaires.

Projets soutenus en 2021

Les projets de mécénat proposés par le Fonds de dotation portent sur 6 domaines d'intervention prioritaires.

En 2021, la moitié des projets financés s'inscrit dans la thématique *Planter et régénérer pour demain*, ce qui traduit la motivation des mécènes et donateurs à agir face aux dépérissements massifs des peuplements forestiers et leur volonté d'engagement en faveur de leur reconstitution. Les thématiques *Agir pour l'accueil du public* et *Agir pour la biodiversité* ont également eu du succès.

Compte tenu du don exceptionnel de l'entreprise CMA CGM pour la restauration des milieux suite à l'incendie du Massif des Maures, la thématique *Agir pour la prévention des risques* cumule un montant de don très important à hauteur de 47 % des dons collectés.

Six domaines d'intervention



Planter pour demain

La forêt est essentielle à notre survie. Écosystème le plus riche et deuxième puits de carbone après les océans, elle nécessite aujourd'hui le déploiement de solutions nouvelles et la mobilisation de toutes les énergies, afin de lutter contre les effets du changement climatique. Entre 2018 et 2020, plus de 300 000 hectares de peuplements forestiers ont déperé en France.



Agir pour la biodiversité

Gérer la biodiversité durablement, c'est aussi protéger la richesse écologique de ces milieux qui abritent près de 80% de la biodiversité terrestre. En sauvegardant cette richesse naturelle, nous contribuons à préserver la faune, la flore, les milieux et les habitats.



Agir pour prévenir et gérer les risques naturels

Parce que la nature est fragile et dangereuse à la fois, les forestiers agissent également pour limiter les risques naturels qui tendent à s'amplifier. Anticiper ces risques, c'est protéger les populations contre les aléas climatiques ou géologiques et préserver les espaces naturels. Restauration des terrains en montagne, défense des forêts contre les incendies et protection du littoral sont les trois missions d'intérêt général confiées à l'ONF dans le domaine des risques naturels.



Agir pour l'accueil de tous les publics

Accueillir en forêt, c'est faciliter l'accès à un espace de nature : pour les familles, sportifs, personnes à mobilité réduite, etc. C'est aussi développer des programmes éducatifs de sensibilisation à l'environnement et à l'éco-citoyenneté. Agir aux côtés du Fonds, c'est faire des forêts publiques des espaces adaptés à tous ceux qui souhaitent se ressourcer ou mieux comprendre la nature qui les entoure.



Agir pour le patrimoine historique et culturel

Façonnées par l'Homme, les forêts françaises conservent les traces de nos activités et de notre Histoire. Sauvegarder dans son écrin forestier le patrimoine bâti, historique, archéologique et culturel, c'est transmettre un héritage bioculturel de grande richesse aux générations futures. C'est aussi conforter le lien entre nature et culture.



Innover pour la forêt

Miser sur l'innovation, la recherche et le développement de partenariats scientifiques, c'est préparer le futur. Pour mieux répondre aux besoins de la société et agir face aux défis du climat et de la transition énergétique, nous contribuons à imaginer des solutions nouvelles au service de la résilience des écosystèmes forestiers.

Projets financés par les entreprises mécènes et organismes

74 projets

ont bénéficié du soutien
d'entreprises, fondations
ou associations.

52 réalisés

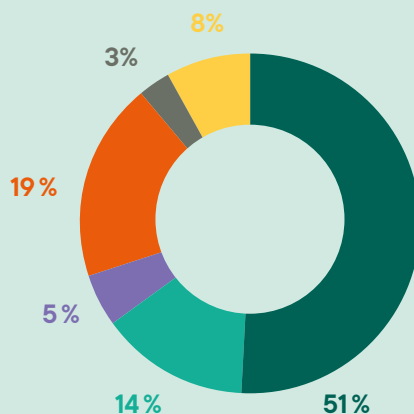
22 engagés



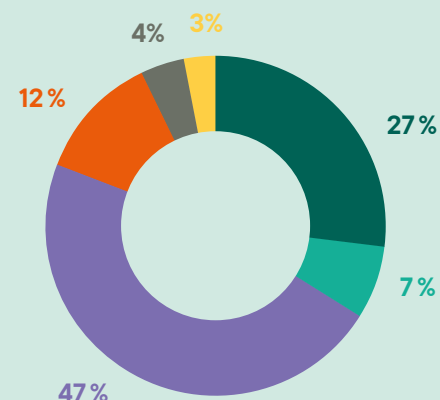
Projets de mécénat ONF

- Planter pour demain
- Agir pour la prévention des risques
- Agir pour le patrimoine historique
- Agir pour la biodiversité
- Agir pour l'accueil du public
- Innover pour la forêt

Répartition des projets par thématique en nombre



Répartition des projets par thématique en montant



Nom du projet 2021 – Mécénat d'entreprise	Localisation	État du projet au 31/12/2021	Montant total des dons par thématique
Planter pour demain – 38 projets			
Conforter et développer une forêt d'altitude en forêt communale de Montvalezan La Rosière	Auvergne-Rhône-Alpes	Réalisé	759 344 €
Plantation « Un Bébé, un arbre » en forêt domaniale de Lalonde-Rouvray	Normandie	Réalisé	
Plantation « Un Bébé, un arbre » en forêt domaniale de Phalsbourg	Grand Est	Réalisé	
Plantation « Un Bébé, un arbre » en forêt domaniale de Rennes	Bretagne	Réalisé	
Plantation adaptative en forêt domaniale de Saint-Lambert	Provence-Alpes-Côte d'Azur	Réalisé	
Plantation adaptative en forêt domaniale de Bord-Louviers	Normandie	Réalisé	
Plantation adaptation au changement climatique en forêt domaniale de Laigue (2 projets)	Hauts-de-France	Réalisé	
Plantation de chêne en forêt domaniale de Secondigny	Nouvelle-Aquitaine	Réalisé	
Plantation de chêne sessile en forêt domaniale d'Eu	Normandie	Engagé	
Plantation de reconstitution en forêt communale de Wegscheid	Grand Est	Engagé	
Plantation de reconstitution en forêt domaniale de Thiéblemont-les-Drailles	Grand Est	Engagé	
Plantation de Tamarins en forêt domaniale des Hauts-sous-le-vent	Réunion	Engagé	
Plantation d'orme lisse en forêt domaniale de Compiègne	Hauts-de-France	Engagé	
Plantation en Forêt indivise d'Haguenau	Grand Est	Engagé	
Plantation en forêt communale de Sallanches	Auvergne-Rhône-Alpes	Réalisé	
Reconstitution suite à chalarose forêts des Hauts-de-France (6 projets) Forêt domaniale de Vimy (2), de Mormal, de Guînes, de Raismes et d'Hardelot	Hauts-de-France	Réalisé	
Plantation en forêt domaniale d'Ermenonville	Île-de-France	Réalisé	
Plantation en forêt domaniale de la Harth	Grand Est	Réalisé	
Plantation en forêt domaniale de Versailles	Île-de-France	Réalisé	
Plantation suite à incendie en forêt domaniale de Sénart	Île-de-France	Réalisé	
Plantation en forêt domaniale du Gâvre	Pays de Loire	Engagé	
Plantation en forêt domaniale de Parlatges (couplé avec dons particuliers)	Occitanie	Réalisé	
Reconstitution de peuplements de Chêne en Forêt domaniale de Braconne	Nouvelle-Aquitaine	Engagé	
Replantons le « Petit bois de Suzanne Noël » en forêt domaniale de Verdun	Grand Est	Engagé	
Reconstitution suite à l'encre du châtaignier dans les forêts de l'Ouest parisien (7 projets) Forêt domaniale de Montmorency (6) et de la Malmaison.	Île-de-France	Réalisé	
Réhabilitation d'une forêt incendiée en forêt domaniale de la Gardiole	Occitanie	Réalisé	

Nom du projet 2021 – Mécénat d'entreprise	Localisation	État du projet au 31/12/2021	Montant total des dons par thématique	
Agir pour la biodiversité – 10 projets				
Préservation du Vautour percnoptère en forêt domaniale du Lubéron	Provence-Alpes-Côte d'Azur	Engagé	208 644 €	
Sauvegarde de la Sterne Pierregarin en forêt domaniale de l'Ile Sainte-Marguerite	Provence-Alpes-Côte d'Azur	Réalisé		
Plantation d'essences indigènes en forêt domaniale de Saint-Paul	Réunion	Engagé		
Aménagement d'un préau en faveur des chauves-souris en forêt domaniale de Villecartier	Bretagne	Engagé		
Réalisation de chantiers nature en forêts d'Ile-de-France	Île-de-France	Engagé		
Ecopaturage en forêt domaniale de Fontainebleau	Île-de-France	Engagé		
Restauration de ponts en pierre en forêt domaniale du Gâvre en faveur des chiroptères	Pays de Loire	Réalisé		
Travaux de génie écologique dans les tourbières d'Aubrac	Occitanie	Réalisé		
Actions d'amélioration de la biodiversité dans le Massif de l'Estérel	Provence-Alpes-Côte d'Azur	Réalisé		
Restauration de ripisylve et habitats aquatiques sur la rivière l'Oignin (Ain)	Auvergne-Rhône-Alpes	Engagé		
Pour la prévention des risques – 4 projets				
Restauration du Massif des Maures suite à incendie d'Août 2021 (Étude de diagnostic)	Provence-Alpes-Côte d'Azur	Engagé	1 312 017 €	
Etude de préservation de la dune blanche sur le littoral aquitain	Nouvelle-Aquitaine	Réalisé		
Restauration après incendie en forêt domaniale de Castillon	Provence-Alpes-Côte d'Azur	Réalisé		
Travaux de restauration du littoral en forêt domaniale de la Teste (Plage du Petit Nice)	Nouvelle-Aquitaine	Engagé		
Agir pour l'accueil du public – 14 projets				
Accueil de scolaires dans les forêts et sites dédiés à l'éducation en Ile de France (6 projets)	Île-de-France	Réalisé	333 364 €	
Plantation pédagogique Forest&Life en forêt domaniale de Perseigne	Pays de Loire	Engagé		
Plantation pédagogique Forest&Life en forêt domaniale de Port Royal	Île-de-France	Réalisé		
Réhabilitation d'un abri forestier en forêt domaniale de l'Escandorgue	Occitanie	Engagé		
Forêt domaniale de Noirmoutier : « on a marché sur la dune »	Nouvelle-Aquitaine	Engagé		
Plantation pédagogique Forest&Life en Forêt communale d'Orgelet	Bourgogne-Franche-Comté	Réalisé		
Restauration des sentiers du Massif de l'Estérel	Provence-Alpes-Côte d'Azur	Réalisé		
Cœur de Coubre : une forêt pour tous !	Nouvelle-Aquitaine	Engagé		
Projets d'accueil et de sensibilisation en forêt d'exception de la Montagne de Reims	Grand Est	Réalisé	118 000 €	
Agir pour le patrimoine historique et culturel – 2 projets				
Arbres remarquables en forêt domaniale de Coat-an-Noz	Bretagne	Réalisé		
Restaurons la flèche de Notre-Dame de Paris	Île-de-France	Engagé	78 047 €	
Innover pour la forêt – 6 projets				
1 îlot d'avenir en forêt domaniale des Gorges du Sasse	Provence-Alpes-Côte d'Azur	Réalisé		
1 îlot d'avenir en forêt communale de Magland	Auvergne-Rhône-Alpes	Réalisé		
4 îlots d'avenir en forêts domaniales de Compiègne, Samoussy et Crécy-en-Ponthieu (4 projets)	Hauts-de-France	Réalisé		

70 %

des projets
ont été terminés
en 2021; les autres
sont engagés
et les dons
correspondants leur
sont bien affectés.

Le fonds de dotation a pour objectif de consacrer 85 % du montant des dons perçus aux financements de projets, le reliquat lui permettant de financer ses frais de gestion et de fonctionnement.

En 2021, la grande majorité des projets est portée par l'Office national des forêts, maître d'ouvrage bénéficiaire de la redistribution des dons, y compris pour les trois projets situés en forêt communale.

Pour la première fois, un projet est porté par une autre structure, le Syndicat Mixte des Maures, pour le programme de restauration du massif après l'incendie, qui va s'étendre sur 5 ans. L'étude de diagnostic réalisée en 2021 identifie et hiérarchise de nombreux projets qui seront portés par des collectivités ou associations de propriétaires en 2022.

Projets financés par les dons des particuliers

Nom du projet 2021 – Appel aux dons	Localisation	État du projet au 31/12/2021
Appel non affecté à une thématique précise		
Faire un don à ONF-Agir pour la forêt	Non localisé dans l'appel	Projet en attente, sera engagé début 2022
Planter pour demain – 5 projets		
Replanter pour demain (localisation selon priorité)	Non localisé dans l'appel	1 projet réalisé en forêt domaniale de Parlatjes (montant des dons 9 280 €) Projet suivant à venir sur un projet de reconstitution post-incendie
Agir pour la reconstitution de la forêt de Montmorency	Ile de France	Projet en attente, sera engagé début 2022
Replanter la forêt de Verdun dévastée par la sécheresse	Grand Est	Projet engagé : « Le Petit bois de Suzanne Noël »
Reconstituer les frênaies dévastées des Hauts de France	Hauts de France	2 projets réalisés en Forêt domaniale de Vimy et de Nieppe (Montant de dons 3640€)
Forêt de Laigue : replanter la forêt dévastée par la sécheresse	Hauts de France	Projet en attente, sera engagé début 2022
Agir pour le patrimoine historique et culturel – 2 projets		
Restauration du Pavillon de l'Etoile en forêt domaniale du Perche	Normandie	Projet terminé (montant des dons 1545 €)
Restaurons la flèche de Notre-Dame de Paris	Ile-de-France	Projet engagé
Agir pour la biodiversité – 1 projet		
Sauvegardons la biodiversité (localisation selon priorité)	Non localisé dans l'appel	Projet en attente, sera engagé début 2022
Agir pour l'accueil du public – 1 projet		
Restaurer les sentiers du Massif de l'Esterel	Provence-Alpes-Côte d'Azur	Projet en attente, sera engagé début 2022

85 %

du montant
des dons perçus
sont consacrés
aux financements
de projets.
Le reliquat permet
de financer les frais
de gestion et de
fonctionnement.

Dix appels à dons ont été ouverts via le dispositif HelloAsso auprès des particuliers et pour les petits dons des entreprises (<1 500 €).

Les dons sont arrivés régulièrement tout au long de l'année. Une mobilisation importante des particuliers s'est manifestée suite à l'incendie qui a dévasté le massif des Maures fin août.

Quatre projets ont pu être mis en œuvre, dont trois sur le programme « Planter et régénérer pour demain ». Les montants affectés à ces projets ont été redistribués à l'ONF, porteur projet. Deux projets sont engagés, l'un pour la reconstruction de la flèche de Notre-Dame et l'autre à Verdun.

Les autres dons restent affectés aux programmes ou projets auxquels ils ont été attribués. Ceux-ci seront réalisés dès que possible en 2022.

FOCUS SUR

Dix projets phares de 2021



Arbre touché par la maladie de l'encre



Sauvons la forêt domaniale de Montmorency

Financé par plusieurs entreprises mécènes

Depuis 2018, on observe dans les forêts de l'ouest parisien un dépérissement majeur des peuplements forestiers, touchés par une maladie dévastatrice : l'encre du châtaignier.

L'encre est provoquée par un micro-organisme présent dans l'eau du sol. Il pénètre le système racinaire des arbres et le nécrose à grande vitesse. L'arbre n'est alors plus en capacité de s'alimenter en eau et devient très sensible à toute sécheresse. Asphyxié, privé de l'un de ses éléments indispensables pour vivre, l'arbre meurt rapidement.

Composée à 70 % de châtaignier, la forêt de Montmorency est un espace de préservation de la biodiversité, d'accueil et de production à l'équilibre fragile. La maladie de l'encre a rompu cet équilibre. Les dégâts sont tels que la forêt a été classée en état de crise sanitaire en 2018. Sa reconstitution durera 6 ans.

Pour éviter la propagation de l'épidémie, la seule solution consiste à réaliser des coupes sanitaires au sein des peuplements touchés, puis de reconstituer par plantation des boisements sains avec d'autres essences.

Le soutien de plusieurs mécènes a permis, en 2021, de réaliser 23 ha de reconstitution, soit la plantation de 109 535 arbres, avec de nombreuses essences : chêne sessile, merisier, sorbier, alisier, bouleau, pins, afin de favoriser la biodiversité. Celles-ci sont choisies en fonction de leur compatibilité avec les conditions locales (topographie, sol, climat) et de leur capacité d'adaptation au changement climatique.

Parmi ces mécènes : ADP – Groupe Aéroport de Paris, AXA Atout Cœur, Banque Populaire Rives de Paris, ADL Partner, Mutuelle Générale de la Police, ainsi que des donateurs particuliers.



Plantation du « Petit bois de Suzanne Noël » en forêt domaniale de Verdun

Financé par l'Association Soroptimist International

Au lendemain des terribles combats menés pendant la Première Guerre Mondiale, des milliers d'hectares ont été reboisés sur les secteurs impropres à la vie, constituant ainsi la forêt de Verdun, emblématique « forêt de mémoire ». Les peuplements d'épicéa, qui la constituent en grande partie, fragilisés par les sécheresses successives depuis 2018, ont récemment été dévastés par d'importantes attaques de scolytes. Une situation dramatique pour la pérennité de la forêt, modifiant les paysages et mettant en péril la préservation des lieux de mémoire. Un programme conséquent de reconstitution est engagé, notamment sur une parcelle située à proximité du fort et de l'ossuaire de Douaumont.

Cette action de reboisement d'environ 5,5 ha, a retenu l'attention des Clubs Soroptimist de Metz et Strasbourg, qui ont fait le choix de le retenir comme action emblématique pour le centenaire

de leur association, sous le titre « Le petit bois de Suzanne Noël ». Il s'agit de rendre hommage à Suzanne Noël, réparatrice des Gueules cassées, fondatrice du mouvement Soroptimist en France, ainsi qu'à toutes les femmes oubliées de la Grande Guerre. La mobilisation autour du projet rassemble désormais plusieurs clubs Soroptimist français et européens.

La plantation vise une conservation de la vocation mémorielle des sites, avec un choix d'essences d'origine méditerranéenne, adaptées au changement climatique (Sapins de Bornmuller et de Céphalonie) et proches esthétiquement de celles présentes auparavant.

Des réflexions sont en cours pour associer à ce projet des actions de sensibilisation sur le rôle des femmes en 14-18, ainsi que sur toute la richesse de cette forêt labellisée Forêt d'Exception®, où les agents ONF sont également formés à la médiation historique.

“

Le partenariat entre le Fonds ONF-Agir pour la forêt, l'ONF et le SOROPTIMIST a trouvé ses racines dans tout ce qui nous unit : l'environnement, l'Histoire, la résilience des femmes à travers le monde et la paix.

**Chantal Ladenburger
& Nina Lemarquis**
Présidentes des Clubs SI Metz
et Strasbourg

”



Les épicéas ont disparu...les jeunes plants sont installés.

Grand murin (*Myotis myotis*).

© Ricardel Mickael



Restauration de ponts en pierre du XIX^e abritant des chauves-souris en forêt domaniale du Gâvre

Financé par l'entreprise IKEA

Entre bocage, forêt, prairie, zone humide et cours d'eau, le massif forestier du Gâvre, situé à 40 km de Nantes, constitue un écosystème très diversifié qui s'étend sur 4 500 ha. C'est la seule forêt domaniale du département, elle représente donc un enjeu environnemental fort pour le territoire. Les chiroptères (chauves-souris) qui y vivent sont des indicateurs et des révélateurs d'écosystèmes en bon état de fonctionnement.

La forêt du Gâvre compte de nombreux ponts en pierre datant du XIX^e siècle, habitats anthropiques privilégiés pour les chiroptères. Les chauves-souris utilisent en effet chaque année ces ponts non seulement pour l'hibernation, mais aussi potentiellement pour les

mises bas. L'état très dégradé de ces ponts – joints maçonnés des têtes de pont abîmés, pierres menaçant de tomber, parfois voûte partiellement effondrée – posait problème et imposait une intervention de restauration.

Soutenu par IKEA, ce projet a permis de sauvegarder ce petit patrimoine historique, tout en préservant les espèces qui y trouvent gîte. Les 7 ouvrages restaurés, avec aménagement de cavités adaptées, sont encore plus attractifs pour les chauves-souris.

Parce qu'elle procure le gîte et la nourriture, la forêt est un des milieux les plus remarquables pour leur cycle de vie et pour l'ensemble de la biodiversité qu'elle accueille et qui doit être préservée.

“

La préservation de la biodiversité dans son habitat est essentielle pour pérenniser l'attractivité de nos forêts en France. La restauration des ponts du massif forestier du Gâvre, est un projet remarquable pour les chiroptères ainsi que pour le patrimoine historique local. C'est pour IKEA France une grande fierté que d'accompagner le Fonds ONF-Agir pour la forêt pour des initiatives ayant un impact sur la biodiversité.

Aurélien Confais
Responsable RSE Ikea Ingka

”



L'éco-pâturage en forêt domaniale de Fontainebleau

Financé par HSBC

Ce projet nous transporte à travers les âges... Au XVII^e siècle, plus de 15 000 bêtes (bovins, ovins, porcins) pâturaient en forêt de Fontainebleau. Jusqu'à la fin du XIX^e siècle, plus du tiers de la surface du massif était maintenu ouvert par les activités humaines, dont le pâturage.

Au XX^e siècle, l'abandon de cette activité agropastorale a favorisé le développement d'une végétation lisse refermant progressivement les landes, pelouses et chaos rocheux et entraînant une perte de biodiversité.

En l'année 2021, dans l'objectif de maintenir et restaurer ces milieux ouverts en forêt, c'est la technique de l'éco-pâturage, méthode durable, qui a été choisie pour maîtriser la croissance de la végétation. Méthode douce, elle se substitue, là où cela est possible, aux travaux mécanisés de débroussaillage ou de fauchage, tout en permettant le maintien d'une activité humaine : la présence d'un berger et de son troupeau en période de transhumance. Habitats patrimoniaux, les pelouses et landes sont de véritables réservoirs de biodiversité qui abritent des espèces végétales et animales protégées à fort enjeu de conservation : l'Hélianthème en ombelle, l'Orobanche des genêts, le Genêt ailé et la Laîche des bruyères pour les plantes rares et l'Engoulevent d'Europe, la fauvette Pitchou, l'alouette Lulu, les reptiles, et les insectes comme les libellules... pour les espèces à protéger.

Grâce au soutien de notre mécène HSBC, une surface d'environ 170 ha de milieux ouverts est en cours de restauration. Ces interventions se poursuivront en 2022, contribuant ainsi fortement à la préservation et au développement de la biodiversité de la forêt domaniale de Fontainebleau.

**L'ONF renouvelle
l'éco-pâturage
en forêt de
Fontainebleau,
scannez le QR Code
et visionnez la vidéo !**



Eco-pâturage en forêt domaniale de Fontainebleau

“

HSBC continental Europe, partenaire de longue date de l'ONF, soutient plusieurs programmes innovants et apparentés à des Solutions Fondées sur la Nature. Notre engagement pour le projet Biodiversité d'éco-pâturage en forêt de Fontainebleau s'inscrit dans cette dynamique, ainsi que dans la stratégie climat du Groupe HSBC, déployée à travers le monde et qui a pour ambition de promouvoir de nouvelles générations de solutions climatiques.

Coralie Houel
Responsable Mécénat
Environnemental et Entrepreneuriat
Durable HBBC

”



Restauration du Massif des Maures après le violent incendie de l'été 2021

Financé par CMA CGM, autres mécènes et dons des particuliers

L'incendie de Gonfaron du 16 août 2021 a parcouru près de 7 000 ha dans le massif des Maures, détruisant des éco-systèmes forestiers de grand intérêt écologique, dont 80 % de la Réserve naturelle.

Dans ce type de catastrophe, au delà des dégâts directs que le feu a occasionnés, des dommages indirects sont à craindre en lien avec l'aggravation voire l'apparition d'aléas induits : chutes de branches ou d'arbres morts, chutes de pierres ou de blocs, érosion, ravinement, crues torrentielles ou écoulements de boue. Dans les secteurs à enjeux humains, ces aléas deviennent des risques pesant sur la sécurité publique. Avant toute intervention, une étude de diagnostic post-incendie est nécessaire pour évaluer ces risques et proposer un ensemble de mesure d'urgence hiérarchisées.

Grâce à la mobilisation rapide et concertée des acteurs du territoire, celle-ci a été réalisée dès l'automne par les services de l'ONF et du CNPF, sous maîtrise d'ouvrage du Syndicat Mixte des Maures.

Une partie des travaux d'urgence a pu être réalisée, principalement l'abattage d'arbres calcinés à proximité d'habitations

et le long des voies de communication, dans le respect de consignes strictes pour la préservation de la Réserve naturelle. Une seconde phase d'étude, visant à définir les travaux forestiers prioritaires de restauration qui seront engagés à compter du printemps 2022, est en cours.

C'est un chantier titanesque qui s'ouvre pour 3 à 4 ans. Les travaux reposeront sur des actions de génie écologique destinées à préserver au maximum les sols, des actions d'accompagnement de la régénération naturelle et éventuellement sur des plantations localisées. Des actions à but pédagogique seront également menées, pour expliquer les travaux et également pour sensibiliser à la prévention de risques incendies.

Ce projet montre toute la pertinence des financements croisés publics et privés. Ces derniers, attribués par le Fonds ONF-Agir pour la forêt, en coordination avec le dispositif « RESPIR » de la région PACA, sont issus à la fois des dons des particuliers et du mécénat d'entreprises, parmi lesquelles CMA CGM, Aéroports de Nice Côte d'Azur et les Établissements horticoles Truffaut.



Gigantesque nuage de fumée émanant de l'incendie



Préservation de la dune blanche du littoral atlantique face aux changements climatiques

Financé par TotalEnergies Foundation

Situées à l'interface de la terre et de la mer, soumises aux caprices des vents et de l'océan, les dunes sont mobiles. Elles forment des paysages remarquables, des milieux de vie très riches, et sont aussi des barrières naturelles qui protègent les espaces rétro-littoraux de l'érosion marine et de la submersion, qu'il s'agisse d'espaces agricoles, de forêts ou d'habitations. Tempête, forte houle... : le changement climatique engendre des événements extrêmes et intenses fréquents, tel que l'élévation du niveau marin, qui menacent fortement leur intégrité.

400 km de dunes sont gérés par l'ONF sur la façade atlantique. Un ambitieux projet à vocation scientifique a été conçu sur 3 ans, visant à comprendre finement la dynamique des dunes, afin de déterminer les interventions qui permettraient d'accompagner leur mouvement dans le contexte du changement climatique et de consolider au mieux leur rôle de barrière naturelle. L'idée est d'imiter la nature et de hâter son œuvre.

En 2021, première année de l'étude, deux volets ont été traités :

- Un travail de recherche bibliographique sur les effets du changement climatique sur l'érosion éolienne et marine et une analyse historique fine de l'évolution du trait de côte sur le Massif de la Coubre ont permis de confirmer les craintes quant à l'amplification de l'érosion dunaire. La confrontation des données a permis de proposer des panels d'indicateurs et d'envisager toute une diversité



La dune blanche de Noirmoutier

de solutions d'intervention douce pour mieux contrôler la dynamique : rechargement en sable, génie végétal et intertidal (sur la zone située entre marée basse et haute), activités agro-pastorales ;

- Un travail de cartographie, combinant des relevés de végétation sur le terrain et le déploiement d'une nouvelle méthodologie par analyse d'images satellites, qui vont apporter un regard croisé et permettre de mieux suivre les évolutions des habitats dans le temps.

Financé par TotalEnergies Foundation, le Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation et les collectivités locales concernées, ce projet met pleinement en œuvre les Solutions Fondées sur la Nature, au sens de l'Union internationale pour la conservation de la nature. Un important volet de communication clôturera l'étude pour sensibiliser élus et grand public à la problématique dunaire.

“

La Fondation TotalEnergies est heureuse de contribuer à soutenir, à travers le fonds de dotation de l'ONF, la mise en place d'expérimentations de terrain par l'ONF et ses partenaires, permettant d'optimiser la résilience des dunes face au changement climatique. Notre volonté est de soutenir des initiatives d'intérêt général en faveur des zones littorales et des océans, en particulier pour préserver les services qu'ils rendent aux populations dans un contexte de changement climatique. Ce projet sur les écosystèmes dunaires, barrières naturelles, et d'autres, s'inscrit pleinement dans ce cadre.

Bruno Courme
Directeur TotalEnergies Foundation

”



© Getty Images

Le massif de l'Estérel et sa roche célèbre roche rouge



Restauration des sentiers de l'Estérel

*Financé par les dons de particuliers
et notre mécène E.Leclerc Saint-Raphaël*

“

La mobilisation de notre mécène et des acteurs locaux qui ont relayé la campagne d'appel à dons a permis de financer la restauration de ces sentiers, qui font partie intégrante de notre patrimoine. Un patrimoine extrêmement fragile ! Un beau travail d'équipe qui a du sens pour tous, car il s'agit de « Restaurer aujourd'hui les sentiers d'hier pour demain »

André Frey

Chef de triage ONF des Trois Termes

”

La forêt domaniale de l'Estérel, entre Méditerranée et Provence, est un massif littoral unique réputé pour la diversité et la beauté de ses paysages. Elle est aujourd'hui principalement dédiée à la protection des milieux naturels et à l'accueil du public.

Les 125 km de sentiers de randonnée qui la traversent sont souvent les témoins d'activités anciennes et constituent un important patrimoine culturel et humain, qui nécessite d'être préservé. En effet, la très forte fréquentation touristique, conjuguée à l'augmentation des épisodes cévenoles constituent des facteurs d'érosion très importants. Des travaux ayant vocation à canaliser le public et à restaurer les circuits ont été menés sur un premier secteur :

- Redéfinition du tracé des sentiers principaux,
- Effacement des sentiers sauvages et tracés indésirables impactant les milieux,
- Reconstruction de murets en pierre, véritables écosystèmes,
- Reprofilage et installation d'ouvrages et dispositifs limitant le ruissellement de l'eau : marches, radiers, rigoles, cunettes et revers d'eau

Ces interventions favoriseront une découverte sécurisée du massif, tout en préservant toute la mosaïque des milieux (forestier, éboulis, pelouse et maquis).

Le soutien pluriannuel de notre mécène, le Magasin Leclerc de Saint-Raphaël, et des particuliers joue un rôle déterminant dans la possibilité de développer un tourisme durable sur ce site patrimonial.



Plantation pédagogique Forêt communale d'Orgelet

Financé par l'entreprise JURATOYS

Fondé en 2010 par Kinomé et le réseau Canopée de l'Education Nationale, Forest&Life est un programme éducatif innovant qui a pour objectif de reconnecter les enfants à la nature et en particulier avec la forêt et de leur permettre d'agir concrètement pour la restaurer.

En classe puis en forêt, ils s'éveillent aux enjeux du changement climatique, participent à la restauration d'une forêt proche de chez eux.

L'impact du changement climatique sur la forêt communale d'Orgelet, située dans le Jura, se fait de plus en plus ressentir : la forêt est de moins en moins résiliente face aux bouleversements du climat, le dépérissement majeur suite à l'invasion de scolytes depuis quelques années le prouve. C'est pourquoi les équipes de l'ONF ont proposé aux représentants de la commune l'implantation d'espèces mieux adaptées au réchauffement climatique et résistantes aux scolytes : le mélèze, le pin et le cèdre.

L'entreprise jurassienne Juratoys, partenaire de Forest&Life et de l'ONF depuis 2019, et mécène du Fonds ONF-Agir pour la forêt depuis cette année, a contribué cette année à replanter 1 500 arbres, tout en favorisant la sensibilisation d'une centaine d'écoliers du secteur. Un souvenir mémorable pour ces jeunes, désormais sensibilisés aux enjeux forestiers et au fait que les objets en bois de notre quotidien viennent des arbres de nos forêts. Un beau projet d'éducation et de transmission. Demain prend racine aujourd'hui !



Entre jeunes pousses...

“

Vous avez tous des jouets chez vous ? Les jouets que nous fabriquons sont faits majoritairement en bois qui vient des arbres et des forêts. À un certain moment de leur vie, on est obligé de couper les arbres pour en faire des jouets et que vous puissiez jouer avec.

Ludovic Martin
Président de Juratoys

”



© T6prod

Bois scié et prêt à être utilisé par les charpentiers



Restauration de la flèche de Notre-Dame de Paris

Financé par Jas Hennessy et des entreprises de la filière bois-forêt

France Bois Forêt, interprofession nationale créée en 2004 par les professionnels et opérateurs de la filière forêt-bois, a adopté à l'unanimité la décision de contribuer gracieusement à la restauration de la charpente de Notre-Dame de Paris. Un approvisionnement en chêne français rendu possible grâce aux dons des forestiers publics et privés et à la mobilisation des transporteurs et des scieurs qui ont assuré respectivement la livraison et le débit des pièces.

À ce titre, l'ONF, gestionnaire des forêts publiques françaises, s'est engagé à identifier puis récolter, sur l'ensemble des forêts domaniales, les plus belles pièces nécessaires à la reconstruction de la flèche de Viollet-le-Duc. Son ossature, entièrement construite en bois de chêne massif, ainsi que les charpentes du transept et de ses travées adjacentes, nécessitent l'utilisation d'environ 1 200 chênes.

Parmi eux, des arbres exceptionnels ont été prélevés, mesurant plus d'un mètre de diamètre, plus de vingt mètres de haut et disposant d'une courbure spécifique exigée par les architectes des bâtiments

de France. Seules les forêts domaniales, issues d'une tradition forestière et sylvicole de plus de 300 ans, avaient la capacité de fournir, parmi les arbres à récolter en 2021, les 44 pièces répondant aux cahiers des charges fournis par les architectes en charge de la rénovation de Notre-Dame de Paris.

Sélectionnées le 5 mars 2021 dans les forêts domaniales de Bercé, de Loche et Chandélais, leur sciage a débuté en décembre à la scierie des Géants à Craon, en Mayenne. Cette scierie artisanale est en effet la seule à pouvoir scier des éléments de bois supérieur à vingt mètres de long.

Poursuivant le formidable élan de générosité initié par l'ensemble des acteurs de la filière forêt-bois pour fournir gracieusement l'ensemble de ces chênes, 22 scieries et partenaires de la filière se sont mobilisés pour financer le sciage de ces arbres exceptionnels. Cette opération valorise le savoir-faire français en matière de sylviculture et de transformation des bois.

Les charpentiers choisis pour la restauration prendront possession des pièces à partir du 15 avril, afin d'engager la taille des charpentes.



Implantation d'un « îlot d'avenir » dans les Gorges du Sasse

Financé par La Fondation L'Occitane

Les impacts du changement climatique sont déjà bien visibles sur les peuplements forestiers provoquant le dépérissement massif de certaines essences. Face à la rapidité des variations climatiques, nombres d'essences ne pourront s'adapter, les forestiers cherchent donc à diversifier le panel d'espèces et de provenance d'arbres utilisables. Ils le font par la voie de l'expérimentation, en mettant en place des îlots d'avenir.

Situés en forêt, ceux-ci sont des laboratoires à ciel ouvert permettant de recueillir, sur une diversité d'essences, des données sur la croissance des arbres, leur mortalité éventuelle, leur adaptation au terrain et au climat, etc. Ces analyses constituent un apport précieux pour les choix de gestion sylvicole de demain et permettront l'identification des essences les plus résistantes face au changement climatique.

Le soutien de la Fondation L'Occitane a permis d'implanter un îlot d'avenir de 2,5 ha en forêt domaniale des Gorges du Sasse, dans les Alpes de Haute-Provence, en reconstitution d'une forêt de pin sylvestre, touchée par la sécheresse. Le test concerne 5 espèces (2 100 plants) : Sapin de Céphalonie, Calocèdre, Cèdre de l'Atlas, Pin de Salzmann, Pin des Balkans, participant ainsi à la restauration et à la protection de la biodiversité.

Le suivi scientifique de l'îlot sera assuré pendant 10 ans par le pôle Recherche Développement et Innovation de l'ONF, sur la base d'un protocole standardisé pour tout le programme MedForFutur, dans lequel s'inscrit le projet, afin de capitaliser et comparer valablement les résultats de l'ensemble du réseau d'îlots d'avenir en forêt méditerranéenne.

“

En tant qu'apprenti, ce projet est une réelle mine d'or. J'ai participé au suivi de la totalité du projet, en partant de la réalisation des potets, en passant par la plantation et jusqu'au suivi des plants. Cela m'a permis de découvrir des essences encore très peu représentées, qui pourront être une alternative à celles qui subissent le changement climatique. Merci aux financeurs qui m'ont permis de vivre cette expérience qui ne fait que commencer.

Mathieu Vernissac

Apprenti en BTSA Gestion forestière
sur l'Unité territoriale de Sisteron

”



Jeunes plants de Cèdre de l'Atlas

Événements et communication



L'année 2021 a encore été très marquée par la pandémie de la Covid-19. Malgré les nombreuses contraintes impliquant des restrictions pour la tenue d'événements, le Fonds a eu l'occasion de rencontrer professionnels et particuliers autour de plusieurs événements, qui ont permis de les sensibiliser sur la situation actuelle des forêts publiques et l'importance des services qu'elles rendent à la société.

Temps forts de l'année

16 et 17 septembre 2021 Le salon prodirable

Les 16 et 17 septembre 2021 au Palais des Congrès de Paris, les équipes du Fonds ONF-Agir pour la forêt et de l'ONF étaient présentes au salon Prodirable, grand rendez-vous des acteurs de l'économie durable.

Deux journées riches en rencontres avec les professionnels sur le stand et lors des conférences !

Tout l'enjeu de cette participation était de faire connaître nos valeurs et de rencontrer de potentiels mécènes.

Un atelier intitulé « Les forêts : des écosystèmes au service de la régénération du vivant, des individus et de vos organisations » a été animé par le Fonds, avec l'intervention de Pascale d'Erm, journaliste et auteur de « Natura : Pourquoi la Nature nous soigne et nous rend plus heureux », de notre mécène DEKUPLE et d'un forestier de l'ONF représentant la Ville de MontDore.



23 novembre 2021 Soirée annuelle en présence de notre Ambassadeur Fabrice Hyber

Le 23 novembre 2021, le fonds ONF-Agir pour la forêt a eu la joie d'inaugurer sa toute première soirée annuelle, accueillie au sein de la Fondation Cartier pour l'art contemporain !

Un moment idéal pour annoncer l'engagement de notre premier Ambassadeur, « l'artiste-semeur » de renom Fabrice Hyber. Ce peintre, sculpteur, dessinateur, artiste et scientifique, membre de l'Académie des beaux-arts, se passionne depuis son plus jeune âge pour la nature et ses mutations, le vivant, les forêts et les arbres. Il se plaît à les intégrer dans chacune de ses créations, faisant du vert sa couleur de prédilection. C'est donc tout naturellement qu'il a décidé de s'engager après du Fonds ONF-Agir pour la forêt.



© Fabrice Hyber

“

Il y a une phrase que l'ONF dit régulièrement c'est, demain prend racine aujourd'hui. Cela veut dire qu'il faut vraiment prendre soin de notre qualité de vie de demain, en faisant des choses aujourd'hui. C'est très important et c'est un vrai engagement que j'adore.

Fabrice Hyber

Artiste Plasticien

Membre de l'Académie des Beaux-Arts

Ambassadeur du Fonds ONF-Agir pour la forêt

”



14 octobre 2021 Le programme « Un bébé, un arbre » fête ses 50 ans en forêt communale de Sallanches

Plus de 800 000 arbres plantés dans 160 forêts ! Et tout autant de bébés et familles sensibilisés à la préservation de l'environnement... Remarquable symbolique que ce parrainage de jeunes pousses et exceptionnelle vitalité de ce partenariat engagé auprès de l'ONF en 2071 par les Laboratoires Guigoz, également premier mécène à rejoindre le Fonds.

Dans les DOM aussi... Leroy Merlin soutient la replantation de la forêt

Leroy Merlin soutient la replantation de la forêt des Hauts-sous-le-Vent très appauvrie suite aux incendies de 2010 et 2011. Réintroduire des espèces indigènes et endémiques phares (Tamarin des hauts, Tan Rouge, Mahots, Bois maigre) favorise la biodiversité et permettra de produire des bois de haute valeur.



10 novembre 2021 Lancement de l'opération « Tabou-ret » en forêt domaniale de Bercé, financée par la Maison Martell

Une chasse au trésor originale : 100 tabourets tournés en chêne massif, créé par le collectif de designer 5.5, sont cachés aux quatre coins de la forêt. L'objectif ? Lever les tabous sur la coupe des arbres. En rapportant un TABOU-RET chez eux, les promeneurs concrétisent l'idée que le bois est un matériau utile et renouvelable. La chasse est encore ouverte....



© 16prod

Supports de communication

Depuis la création du Fonds ONF-Agir pour la forêt, de nombreuses actions de communication à destination des entreprises et des particuliers ont été menées afin de mettre en avant la structure, ainsi que les projets soutenus par les mécènes et les donateurs.

Vie du site internet

Le site web de ONF-Agir pour la forêt offre une vision large de l'organisation, des missions et des valeurs que nous portons au quotidien, ainsi que des modalités d'engagement et avantages fiscaux.

EN 2021

11 actualités

ont été publiées et relayées sur les réseaux sociaux de l'ONF. Une dizaine de posts a été publiée par réseau social Facebook, LinkedIn, Twitter et Instagram

10 projets

à soutenir ont été présentés sous l'onglet « Particuliers ». Ces projets sont reliés à la plateforme HelloAsso pour permettre aux particuliers de faire un don en ligne



Vidéo

Pour faire face à l'accélération du changement climatique, faites un don pour les forêts!



La newsletter

La newsletter informe les abonnés sur les enjeux concernant les forêts publiques françaises et sur les projets engagés grâce au soutien des mécènes et donateurs particuliers.

EN 2021

4 numéros sont sortis

Le premier, mettait en avant la nécessité de sauvegarder la biodiversité, victime du changement climatique. Le deuxième numéro, traitait des projets réalisés pour faciliter l'accès à tous en forêt. Le troisième nous invitait à une promenade d'automne. Enfin, le dernier numéro sur le thème du climat a été l'occasion de présenter Fabrice Hyber, notre ambassadeur, à nos abonnés.

Dans la presse

Au cours de l'année 2021, plusieurs articles ont été publiés mettant en avant l'activité du Fonds ONF-Agir pour la forêt, ou valorisant les projets soutenus au sein des territoires.



Rapport financier



Compte Emplois-ressources

EMPLOIS	Emplois 2021 en k€ RÉALISÉ	Emplois 2020 en k€ RÉALISÉ	RESSOURCES	Ressources 2021 en k€ RÉALISÉ	Ressources 2020 en k€ RÉALISÉ
1 • Frais de recherche de fonds	35	18	1 • Ressources collectées	2 871	846
Charges de communication	27	8	Mécénat entreprises	2 430	689
Frais de collecte mécénat entreprise	8	7	Associations et fondations	404	137
Frais de collecte grand public		3	Grand public	36	19
2 • Charges de personnels	64	29	2 • Pca	(80)	0
3 • Frais de fonctionnement	129	73	3 • Subventions et autres concours publics		0
I • Total emplois exercice	228	120	I • Total ressources exercice	2 791	846
II • Subventions accordées	1 406	328	II • Reprise de provisions	430	37
III • Engagements à réaliser sur ressources affectées	1 526	430	III • Reports des ressources affectées non utilisées sur exercices antérieurs		0
IV • Excédent de ressources sur exercice	60	4	IV • Insuffisance de ressources sur exercice		0
V • Total général	3 221	882	V • Total général	3 221	882
VI • Évaluation des contributions volontaires en nature	11	14	VI • Évaluation des contributions volontaires en nature	11	14
Frais de recherche de fonds			Bénévolat	9	
Frais de fonctionnement	11	14	Prestations en nature	2	14
Financements des projets			Dons en nature		

Au cours de l'exercice 2021, le Fonds a perçu en numéraire 2 870 938 € de dons, dont 36 271 € financés par des particuliers (dons directs et en ligne), 2 430 309 € de dons d'entreprises et 404 358 € financés par des associations et fondations.

Le Fonds a également bénéficié d'un mécénat de compétences à hauteur de 1740 €, pour la réalisation des micro-vidéos de son ambassadeur. Le Fonds n'a pas reçu de dons en nature.

Les charges de fonctionnement et d'amortissements du fonds s'élèvent en 2021 à 228 804 €, soit 8 % des ressources totales (hors dons en nature et en compétence), dont 195 630 € affectés aux ressources collectées auprès du public.

Ce taux est relativement faible ; les contraintes liées à la pandémie et une arrivée très tardive des dons fin 2021 n'ont en effet pas permis d'engager certaines opérations initialement prévues. Les frais de de communication se sont ainsi élevés à 26 910 € et les frais de collecte à 7 784 €.

Le don exceptionnel de CMA CGM porte sur un programme de restauration de 5 ans. 80 % du montant des frais de gestion est comptabilisé comme Produit constaté par avance, pour tenir compte du suivi de ce dossier particulier sur toute sa durée.

L'excédent de ressources sur l'exercice s'élève à 60 384 €.

L'autorisation d'appel à la générosité publique a été obtenue le 29 septembre 2021 en Préfecture de Paris.

Redistribution des fonds par thématique

Le montant des projets réalisés en 2021 par l'ONF et financées par le Fonds de dotation s'élève à 1 356 935 € TTC se décomposant ainsi :



571 364 €

pour des projets
*Planter et régénérer
pour demain*



245 792 €

pour des projets
*Agir pour l'accueil
de tous les publics*



241 787 €

pour des projets
Agir pour la biodiversité



77 163 €

pour des projets
*Agir pour le patrimoine
historique et culturel*



150 000 €

pour des projets
*Agir pour prévenir
les risques naturels*



70 829 €

pour des projets
Innover pour la forêt

Celles effectuées par le Syndicat Mixte du Massif des Maures s'élève à 49 500 €.



*« Nous n'héritons pas de la terre
de nos parents, nous l'empruntons
à nos enfants. »*

Antoine de Saint-Exupéry

DEVENIR MÉCÈNE



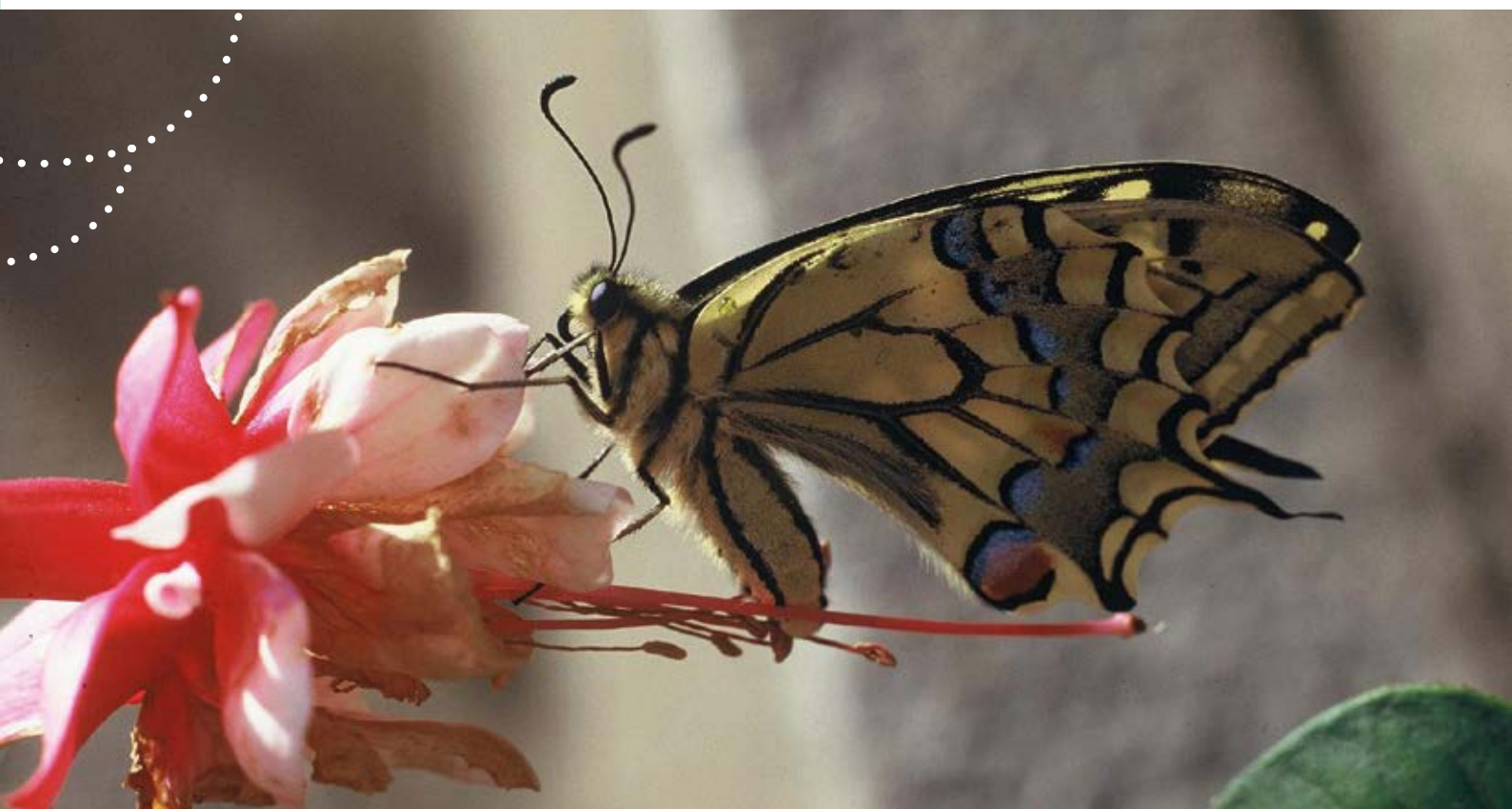
Les forêts sont essentielles à la vie sur Terre. Les préserver est une priorité. Avec le fonds de dotation ONF-Agir pour la forêt, chaque entreprise peut s'engager concrètement pour la gestion durable de ce bien commun.

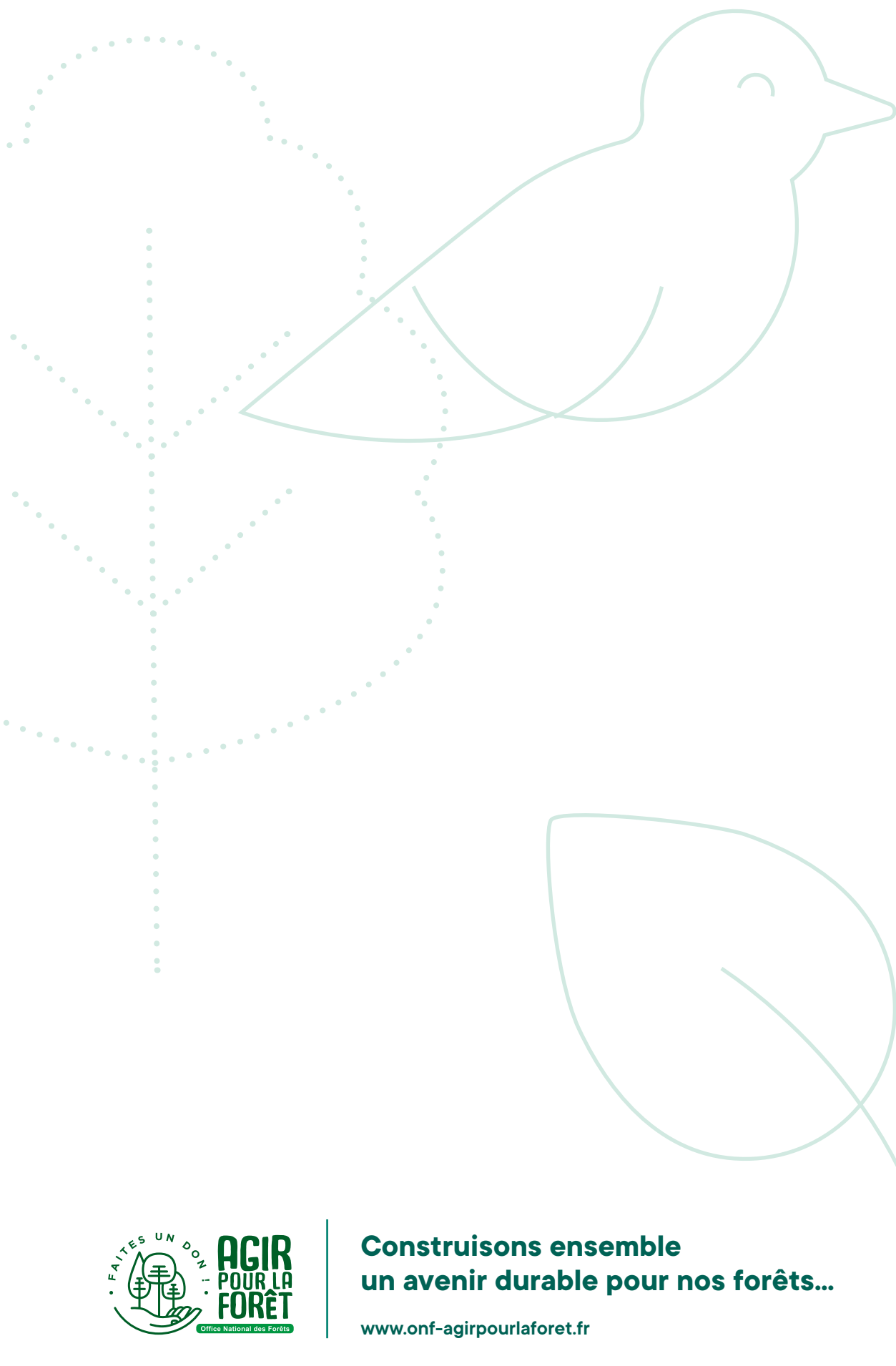
www.onf-agirpourlaforet.fr



Scannez le QR code
pour télécharger
notre plaquette
mécénat

**Un grand Merci
à tous les acteurs
qui soutiennent
le Fonds ONF-Agir
pour la forêt!**





**Construisons ensemble
un avenir durable pour nos forêts...**

www.onf-agirpourlaforet.fr